

Dans le quartier de Champel, entre les Tranchées et le Parc Bertrand, sur une artère urbaine importante, cette belle surélévation a vu le jour en 2023.

L'immeuble initial, datant du début du XXème siècle, est surélevé de deux niveaux supplémentaires en retrait.

Surélévation Florissant

Construction de 4 nouveaux logements

**Localisation**

Route de Florissant 14, Genève

Période de construction

2022-2023

Maître d'ouvrage

Arveron SA

Entreprise totale

Batineg SA

Architecte projet

Domulor Architectes SA

Architecte exécution

Atlante Construction SA

Ingénieurs

Batiflex Construction SA

Ingea SA

Affectation

Appartements location

4 nouveaux logements

Surface de plancher surélévation

482 m²

Performances énergétiques IDC

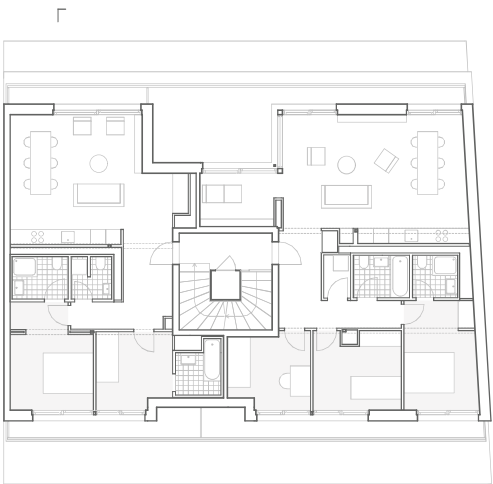
avant-travaux, 498

IDC après-travaux, 394

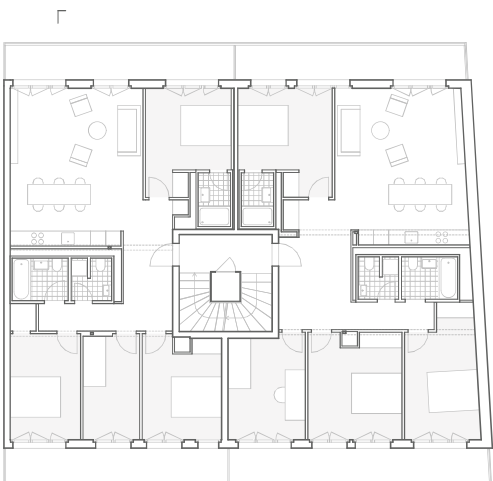
Photographies

Olivier di Giambattista

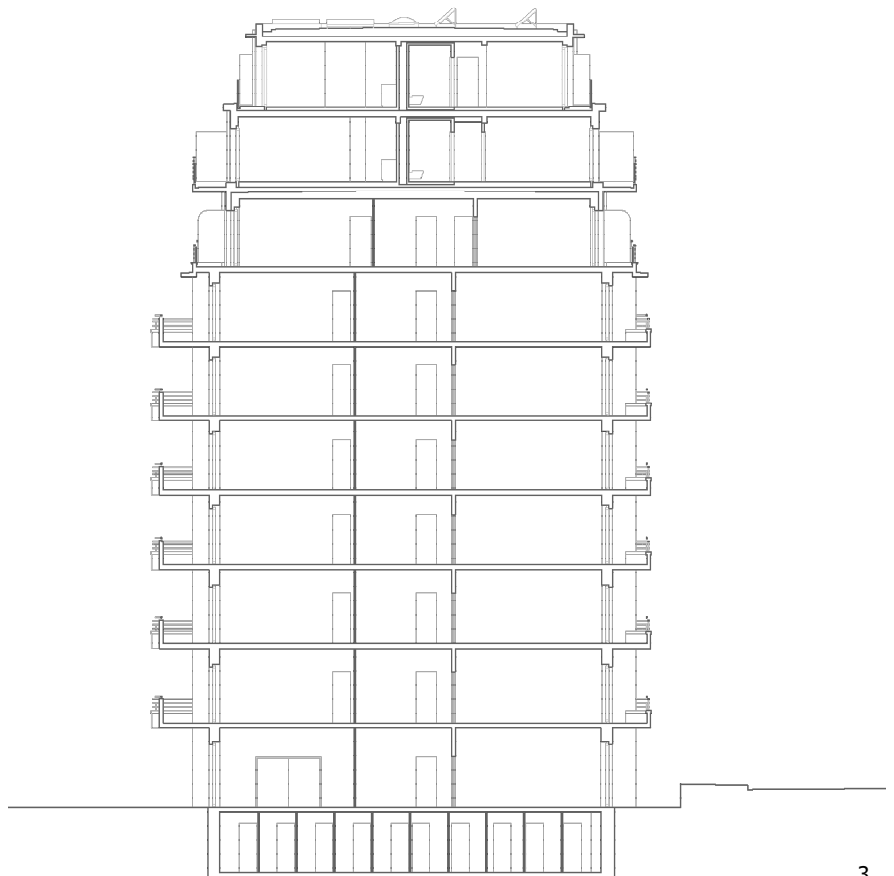




1

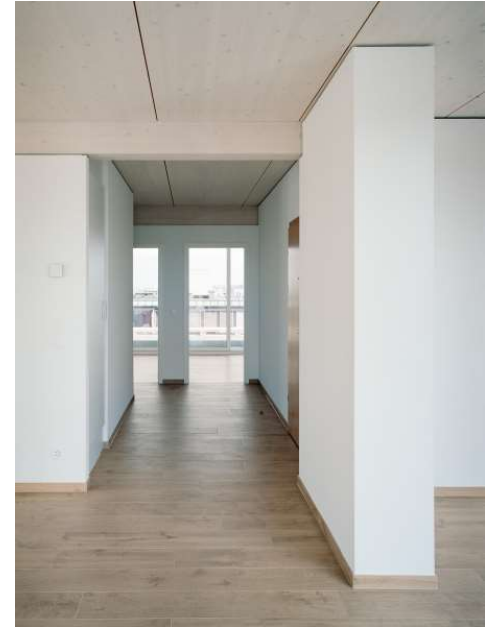


2



3

1 Plan de surélévation, 9ème étage
2 Plan de surélévation, 8ème étage
3 Coupe transversale



Dans le quartier de Champel, entre les Tranchées et le Parc Bertrand, sur une artère urbaine importante, cette belle surélévation a vu le jour en 2023. Le bâtiment est implanté en mitoyenneté, quasiment identique au bâtiment voisin n°16, les deux immeubles ayant été construits par les mêmes architectes à la même période, suivant un plan d'aménagement du quartier élaboré par les autorités au début des années 1920. Conçus en 1938 par Paul Perrin fils et Francis Portier, les immeubles 14 et 16, reprennent le vocabulaire architectural des longues barres de logements aux numéros 17 à 25 rue de Contamines. L'immeuble initial se compose d'un 7 niveaux pleins plus un attique, l'ensemble dédié aux logements.

Les deux étages de surélévation, en structure bois afin de limiter les charges sur la structure existante, s'implantent, le premier, dans la continuité de l'attique original, le deuxième en retrait en relevant la fonction d'attique de l'ensemble rénové. Bien qu'aux lignes et au concept modernes, le projet de surélévation s'intègre à l'existant en respectant la grande qualité architecturale du bâtiment d'origine et sans altération de son caractère. Dans ce but, et afin de ne pas dénaturer les façades existantes, seul l'attique existant est isolé thermiquement à l'extérieur. Les menuiseries extérieures de tous les étages sont remplacées et l'ensemble des façades rénové dans le respect des éléments caractérisant les façades des années 1930, à savoir : les encadrements des fenêtres, les meneaux en brique de la façade nord-est, les

balcons aux angles arrondis et la matérialité du rez-de chaussée, laquelle, avec son revêtement en pierre, se différencie du reste de la façade. Également, les balustrades métalliques de l'existant ont été conservées, la mise aux normes par rapport à la sécurité étant garantie par l'application d'une vitre du côté intérieur du garde-corps et l'intégration d'une nouvelle main courante en dessus de l'existante.

Le motif et le rythme du garde-corps métallique du 7ème étage est repris au 8ème, premier étage de la surélévation, lequel vient à l'aplomb de l'attique existant. Ces deux étages en retrait sont finis en crépi, en uniformité avec les étages du 1er au 6ème. Si le 8ème étage est plus aligné avec les caractères de la bâtisse existante, avec ses nouvelles ouvertures calées au rythme de l'attique existant, le 9ème étage se démarque du reste par une implantation encore plus en retrait, des ouvertures plus généreuses et contemporaines et une finition extérieure type Eternit d'une teinte terracotta laquelle marque le couronnement du bâtiment avec des garde-corps transparents vitrés.

Des travaux de renforcement ont été réalisés au sous-sol et au 6ème étage et une dalle de répartition a été exécutée sur la toiture existante afin d'assurer la reprise des charges dues à la surélévation.

Le projet de transformation a permis la création de quatre logements traversants, deux par étage de surélévation. Les chambres profitent de la vue sur le lac Lemman et les séjours de la vue sur le Salève, de l'orientation Sud et de l'ensoleillement. Le 8ème étage de surélévation offre deux généreux appartements de 6 pièces avec des balcons d'un côté et de l'autre. Le 9ème étage de surélévation présente deux appartements de 4 et 5 pièces avec une grande terrasse vue sur le Salève pour le 5 pièces.

En somme, cette transformation sensible à la bâtisse d'origine, s'intégrant à la fois au bâtiment existant et dans le contexte urbain, offre des habitats spacieux et contemporains.